

MEMENTO

MAIRIE 04 74 38 28 44

Adresse mail : mairie.stdenis@orange.fr
Site : www.mairie-saintdenisenbugey.fr

HORAIRES D'OUVERTURE DU SECRÉTARIAT AU PUBLIC

- du lundi au jeudi de 14 h à 17 h
- le vendredi de 14 h à 18 h
- le samedi de 8 h 30 à 11 h 30

PERMANENCES DES ÉLUS

- Les élus (es) du Conseil municipal sont à la disposition du public lors de permanences en mairie.
- M. le Maire sur RDV tous les lundis et mercredis de 16h00 à 18h00
Tél. 04 74 38 28 44
- Les maires adjoints et conseillers délégués : tous les samedis de 9h30 à 11h30 sans RDV.

POLICE MUNICIPALE EN CAS D'URGENCE Tél. 04 74 38 38 09

ENLÈVEMENT DES DÉCHETS MÉNAGERS

- Sacs jaunes : tous les lundis des semaines impaires.
Prochains enlèvements :
 - Lundis 10 et 24 septembre
 - Lundis 8 et 22 octobre
- Conteneurs ménagers : tous les mercredis.

DISTRIBUTION DES SACS JAUNES

Les sacs jaunes de tri sélectif sont fournis par la Communauté de Communes de la Plaine de l'Ain, pour 12 mois à compter de la date de leur première remise. Les prochaines permanences auront lieu au local habituel de la mairie :

- ➔ Vendredi 14 septembre et 19 octobre de 15h45 à 16h45
- ➔ Samedi 15 septembre et 20 octobre de 10h45 à 11h45

Aucun sac ne sera distribué en dehors de ces permanences.

Édito du Maire

Quelle que fût votre destination de vacances, j'espère que vous avez passé un été agréable, plein de souvenirs et de moments très forts qui vous aideront à aborder la saison automnale dans les meilleures dispositions.

La rentrée scolaire est toujours un moment important pour les familles. Mais durant l'été les services communaux et les élus ont œuvré ensemble pour que les jeunes Sandeniens trouvent ou retrouvent le chemin de l'école dans les meilleures conditions possibles. La municipalité étant très attachée à la qualité des locaux et des services proposés aux enfants, l'école a fait l'objet de nettoyage des locaux, de travaux d'amélioration et de rénovation... J'en profite d'ailleurs pour remercier le personnel qui s'est dépensé sans compter.

C'est dans l'appréhension mais aussi la joie et les rires, que la cour et les classes vont à nouveau se remplir d'enfants.

En cette période de rentrée scolaire, le Conseil municipal est heureux d'accueillir les nouveaux enseignants et tout particulièrement M. Lionel Pauget, nouveau directeur en remplacement de Mme Marlène Boiron qui est partie vers une autre destination.

Les associations municipales, créatrices de liens sociaux essentiels, ainsi que les nombreux bénévoles qui offrent à chacun la possibilité de pratiquer une activité artistique, culturelle et sportive vivent de même leur reprise. Septembre est le mois des espaces d'échanges et de convivialité : le four solidaire et la journée du patrimoine, ainsi que le forum des associations le 22 septembre. C'est autant d'occasions de se rencontrer autour d'activités variées et profiter de ce foisonnement de manifestations.

Bien à vous

Pascal COLLIGNON

CONCOURS DES MAISONS FLEURIES

Voir Saint-Denis Info N°122

Date limite d'inscription
15 septembre

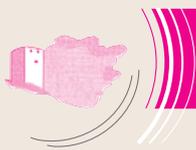
DANSE CLUB

Inscriptions
mercredi
12 septembre
de 18h à 20h

Tout augmente ma brave Dame !

- Mon garçon, je te dis que tout augmente, le gaz +17% entre 2017 et 2018, l'électricité +3,2%, la CSG sur ma pension +1,7% (qui s'est traduit par une diminution de mon pouvoir d'achat), le carburant pour mon vélomoteur +36% depuis 2016 et son assurance +3%.
- Mais pas du tout Madame Michu, la revalorisation des retraites prévue en octobre 2018 ne le sera qu'en janvier 2019, la dotation globale de fonctionnement du village baisse depuis plusieurs années, et surtout la limitation de vitesse sur les routes passe de 90 à 80 km/h. Vous voyez bien que tout n'augmente pas Madame Michu !
- Ce qui va augmenter c'est la taille de tes oreilles si tu continues à me raconter des sornettes, jeune impertinent !





■ Fibre optique

Le Syndicat intercommunal d'énergie et de e-communication de l'Ain (SIEA) et le Conseil départemental de l'Ain se félicitent de la décision du Comité d'Engagement Subventions Avances Remboursables (CESAR) de l'État, du 12 juillet 2018, de soutenir le déploiement de la fibre à hauteur d'une contribution financière de 74,8M€. Ce soutien conforte également la mobilisation pleine et entière du SIEA, des communes qu'il fédère et des élus du Département, avec le soutien de la Région AURA (Auvergne Rhône Alpes) pour faire aboutir ce qui est considéré comme le premier enjeu pour l'avenir de notre Département. Il conforte également le choix technologique porté par le SIEA, comme l'a redit encore récemment le président de l'ARCEP (Autorité de Régulation des Communications Électroniques et des Postes) : «la fibre optique s'avère être l'infrastructure incontournable à tous les réseaux fixes.». Le SIEA et le Département de l'Ain ne doutent pas que cette décision permettra d'engager définitivement toutes les parties prenantes à soutenir ce projet pour qu'il aboutisse conformément à l'objectif fixé, à savoir une couverture complète du territoire de l'Ain d'ici à 2022.

■ Informations diverses



La Caisse d'Allocations Familiales

→ À compter du 5 septembre 2018 et afin d'améliorer l'accueil de ses allocataires, la permanence Caf d'Ambérieu change d'emplacement et vous recevra uniquement sur rendez-vous :

- les mercredis et vendredis, de 9h à 12h et de 13h à 16h

à l'AGORA, 5 rue Berthelot à Ambérieu (anciennement pôle emploi, en face de la gare SNCF).

→ La demande d'aide au logement pour les étudiants simplifiée sur caf.fr

Pour en savoir plus, rubrique «services en ligne» ou sur la page Facebook «Caf - Logement Etudiants».



L'accompagnement des jeunes

Les Missions Locales proposent aux jeunes de 16 à 25 ans, sortis

du système scolaire et ayant besoin d'aide pour définir ou concrétiser leur projet professionnel, des services leur permettant de trouver un emploi, de renforcer leurs qualifications, d'être orientés vers le métier adéquat ou de solutionner des problèmes de la vie quotidienne.

Contact : mlj.amberieu@mljbpa.fr
Tél. 04 74 34 61 22

■ Après les vacances ... la rentrée !

Le département de l'Ain anime une campagne de sécurité dans les transports scolaires avec pour double objectif : sensibiliser les élèves aux consignes de sécurité et développer chez eux un comportement de citoyen responsable.

Le collège d'AMBERIEU accueillera des séances de sensibilisation le lundi 5 novembre 2018 de 8h00 à 12h00. Ces séances d'une durée d'une heure se déroulent en 3 temps :

- Visionnage d'une vidéo
- Débat en classe à partir de la vidéo
- Séance pratique en extérieur.

La sécurité c'est l'affaire de tous, mais aussi de chacun. Il est donc primordial que les jeunes collégiens participent à ces campagnes et que les discussions se prolongent à la maison en famille.



■ À tous les Sandeniens

Envie de sortir de chez vous, de bouger, de vous cultiver, de partager vos centres d'intérêt ou en découvrir de nouveaux ?

Venez rencontrer les acteurs de la vie associative de Saint-Denis-en-Bugey
au Forum des associations à la salle polyvalente samedi 22 septembre de 11h à 18h.

■ Déclinaison au cimetière



Le cimetière devrait être un endroit qui invite les familles à se recueillir dans une ambiance de sérénité et d'apaisement.

Il doit évoluer pour répondre aux normes d'accessibilité des Personnes à Mobilité Réduite (PMR), mais surtout permettre un entretien sans produits phytosanitaires.

Les allées sont vieillissantes et la végétation spontanée est de plus en plus présente malgré un effort constant et accru des équipes municipales.

Nous devons changer notre regard sur la conception du cimetière afin de procurer un équilibre pour tous, que ce soit en termes d'entretien, coût, esthétique et accueil du public.

La municipalité engage des travaux pour protéger la biodiversité et la santé de tous (réfection de l'enrobé de l'allée centrale, végétalisation partielle des allées secondaires, création d'espaces végétalisés, plantation d'arbustes et fleurs vivaces ...).



■ Projet immobilier « Le Republic »

Toujours dans l'optique de faciliter l'installation des professionnels de santé, la commune envisage d'acquérir un établissement recevant du public (ERP) de 67.90 m² (avec garage) d'une valeur de 125 000€ HT au rez-de-chaussée de la copropriété « Le Republic » qui sortira prochainement de terre place de la République à Saint Denis-en-Bugey.

Dans ce cadre, la commune a demandé l'aide de l'EPF (Établissement de Portage Foncier) pour la réalisation de cette acquisition.

■ Finances

Renégociation de taux du prêt Banque Populaire

La Commune a renégocié son emprunt.

Le taux obtenu, est réduit à 2,05 % au lieu de 3,40 % (emprunt initial) soit une économie de 35 % du montant des intérêts restant à payer (renégociation sans aucun frais).

12. Motion d'opposition à la suppression d'arrêts dans les gares TER de TENAY - HAUTEVILLE et VIRIEU-LE-GRAND - BELLEY

Le conseil municipal a voté à l'unanimité une motion d'opposition à la suppression des arrêts de la plupart des trains dans les gares de Tenay et Virieu dans le cadre d'une réorganisation de la ligne Lyon-Genève envisagée par TER Auvergne-Rhône-Alpes.

Or, ces deux gares sont des infrastructures majeures de desserte de la vallée de l'Albarine et du massif du Bugey, territoires ruraux de montagne, fragiles économiquement.

Réduire le nombre d'arrêts dans ces gares revient à dégrader leur usage et condamner à terme ces équipements vitaux pour la survie économique de ces territoires. Cela pénaliserait tout le Bugey.

En tant qu'élus locaux, garants de l'équilibre des territoires et tout particulièrement de la survie des territoires les plus ruraux, nous demandons à la SNCF de renoncer immédiatement à toute suppression d'arrêts dans les gares stratégiques de Tenay - Hauteville et Virieu-le-Grand - Belley.

■ Tournée des brioches

Historiquement, c'étaient les conscrits qui trouvaient par cette manifestation l'occasion de se faire un peu d'argent avant de partir à l'armée. Il n'y a plus de service militaire mais le Sou des Écoles a repris la tournée à grand renfort de musique. N'hésitez pas à leur faire bon accueil.

Régalez-vous avec de la brioche façon pain perdu : faire tremper des tranches de brioche (de préférence un peu rassie) d'environ 1,5 cm d'épaisseur dans des œufs battus en omelette avec du lait. Faire dorer à la poêle dans du beurre. Saupoudrer de sucre. Servir avec de la confiture ou des fruits.



■ Charte régionale « zéro pesticide »

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de s'engager en faveur de la réduction des pesticides sur la commune, et adopte le règlement en sollicitant l'adhésion de la commune à la charte régionale d'entretien des espaces publics « Objectif zéro pesticide dans nos villes et villages ».

La charte régionale répond aux directives nationales (plan Ecophyto 2018)

En Rhône-Alpes, la charte propose une démarche évolutive et valorisante pour tendre vers la suppression des pesticides dans les villes et villages pour atteindre le « zéro pesticide » au plus tard dans les 5 prochaines années.

Les collectivités ont un rôle central dans cette utilisation à travers la gestion des espaces publics (parcs, voiries...).

Les objectifs visés concernent des enjeux à la fois sanitaires et environnementaux : protection de la santé du personnel chargé de l'entretien des espaces publics et celle des administrés, préservation et reconquête de la qualité des eaux.

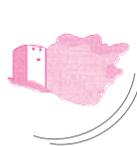
- L'engagement de la commune dans la charte conduira, conformément au cahier des charges, à élaborer et mettre en œuvre un plan de désherbage communal, des actions de formation des agents et d'information des administrés.



MEMENTO

DÉCHÈTERIES AMBÉRIEU ET LAGNIEU

- Horaires du 1^{er} octobre au 31 mars :
-> Du lundi au samedi
8 h 30 / 12 h 00 - 13 h 30 / 18 h 00
- Horaires du 1^{er} avril au 30 septembre :
-> Du lundi au samedi
8 h 30 / 12 h 00 - 13 h 30 / 19 h 00



La vie du village

■ Bienvenue au « P Burgers »

Durant tout l'été, Laëtitia et Geoffroy ont travaillé d'arrache-pied pour rénover l'ancien restaurant situé à l'angle de la rue Charcot et de la rue de la Liberté pour être en mesure de vous restaurer !



Geoffroy qui a de sérieuses compétences en pâtisserie puisqu'il exerçait son art chez Gagnard (référence ambarroise) est en cuisine. Laëtitia vous accueille avec son sourire et sa fraîcheur.

Ils vous proposent de consommer sur place ou d'emporter : burgers, salades, pâtisseries (selon l'humeur du moment) et bien d'autres délices, **le tout fait maison, avec uniquement des produits locaux savamment sélectionnés.** Quelle satisfaction de voir un commerce de bouche reprendre vie au village grâce à ces deux jeunes qui ne manquent pas d'énergie !



Calendrier des manifestations

SEPTEMBRE

- Samedi 1^{er}** Amicale boules - Challenge Municipalité 8h30 Clos Iosti
- Jeudi 6** Danse club de la Tour - Inscriptions 18h
- Jeudi 6** Âge d'or - Reprise et soirée dansante 14h Salle du bas 14h --> nocturne
- Vendredi 7** SDAFC - Tournoi vétérans
- Vendredi 14** Sou des écoles - Assemblée générale 20h30 Salle du haut
- Samedi 15** Boule du Moulin - But d'honneur 14h Boule du Moulin
- Samedi 15** Comité Communal d'Action Sociale - Four solidaire 9h Four communal rue Pasteur
- Samedi 15 & dimanche 16** Cultures et partages - Journées du patrimoine
- Mercredi 19** Question pour un champion - Assemblée générale 19h Salle du bas
- Samedi 22** Boule du Moulin - Challenge de la boule du moulin 13h30 Boule du Moulin
- Samedi 22** Toutes Forum Ssalle du bas / cour
- Samedi 29** Patch Exposition 10h - 19h Salle du bas
- Dimanche 30** Patch Exposition 10h - 19h Salle du bas
- Dimanche 30** Amicale boules - But d'honneur 8h30 Clos Iosti
- Dimanche 30** Amicale boules - Assemblée générale 11h30 Clos Iosti

OCTOBRE

- Lundi 8** Amicale Boules - Concours de la vogue 13h Clos Iosti
- Mardi 16** Restaurant scolaire - Assemblée générale

■ Colis de Noël 2018

Non, le soleil n'a pas tapé trop fort sur la tête des élus pour déjà évoquer Noël et les manifestations de fin d'année ! Comme la mairie ne dispose pas de liste exhaustive des potentiels bénéficiaires, nous vous demandons de bien vouloir signaler au secrétariat si le colis de fin d'année vous fait plaisir.

**Si vous atteignez l'âge de 75 ans en 2018
ou**

**si vous avez + de 75 ans mais n'avez jamais reçu ce colis
signalez-vous en maire 04 74 38 28 44**

À l'inverse, si vous recevez le colis, mais que vous ne souhaitez plus l'obtenir, merci également de prévenir la mairie.

Chic, on dort



Une heure de plus

**CHANGEMENT
D'HEURE
DANS LA NUIT
DU 27 AU 28
OCTOBRE 2018 !**

■ Feu d'artifice du 14 juillet

Très décevant, n'est-ce pas ?

NON, la municipalité n'a pas fait d'économies sur ce budget
NON les conditions météo n'étaient pas suffisamment déplorables.

SEULE la responsabilité de l'artificier a empêché que les fusées soient tirées dans leur totalité (environ 50%) suite à un problème technique.

La municipalité a négocié une compensation pour le feu d'artifice 2019.



ST-DENIS info

Lettre municipale d'information • Tél. 04 74 38 28 44 • Fax 04 74 46 80 95
Responsable de la publication : Béatrice Riquelme • mairie.stdenis@orange.fr
Conception et réalisation : Armano studio - St Denis en Bugey • Tél. 04 74 38 21 27